

my.epfl s'ouvre à vos invités



Predrag.Viceic@epfl.ch, DOMAINE IT

Une des promesses initiales du projet **my.epfl** était de permettre une meilleure intégration des utilisateurs externes dans les processus collaboratifs de l'école. Au-delà de cette définition formelle (quoiqu'un peu rébarbative) se cachait une problématique à laquelle se confrontaient principalement les laboratoires, mais aussi les étudiants et, dans une certaine mesure le personnel administratif.

- Comment envoyer un rapport de manière confidentielle à beaucoup de destinataires?
- Comment permettre à cet étudiant en échange d'accéder à certaines données du laboratoire?
- Comment permettre à ce professeur invité de distribuer les documents à ses assistants ou étudiants?
- Comment échanger efficacement les fichiers avec un laboratoire à l'autre bout de la planète ?
- Mais aussi: comment former un comité décisionnel, composé des personnes internes et externes, leur distribuer des documents confidentiels et permettre la mise à jour de ceux-ci ?
- Et enfin, comment faire toutes ces opérations facilement, rapidement sans avoir besoin d'ameuter la moitié de l'EPFL?

Le système d'accréditation (*accreditation.epfl.ch*) de notre école est très puissant. Il permet de gérer les membres de notre école et leur attribuer les accès aux ressources d'une manière extrêmement fine et précise. Toutefois, cette opération doit rester un processus administratif bien réglementé. J'ose affirmer que partager un document avec autrui ne nécessite pas forcément que cet *autre* ait besoin d'une identité administrative.

C'est même très rarement le cas.

Il semble dès lors nécessaire d'avoir un moyen simple de pouvoir partager des ressources comme des documents avec des personnes externes. Personne n'a évidemment attendu **my.epfl** pour arriver à cette conclusion. Notre école possède depuis longtemps un système de gestion des invités (*guests.epfl.ch*). Ce système permet à toute personne de créer des comptes *invités* qui sont ensuite disponibles dans les systèmes d'authentification de l'école (LDAP, Tequila, ...). Les invités eux-mêmes peuvent créer ces comptes et garder leur mot de passe secret. Utiliser ce service déjà existant semblait dès lors être une bonne idée.

L'enjeu consistait donc à résoudre l'antagonisme entre un besoin pressant d'un système très accessible et de l'autre côté un souci de confidentialité des données ainsi mises à disposition. Benjamin Franklin disait que *celui qui abandonne la liberté au profit de la sécurité finit par perdre les deux*. Illustration ironiquement prophétique démontrant que le problème n'est pas nouveau. Il nous incombait donc de garder nos systèmes totalement impénétrables à la malice, sans enfermer nos utilisateurs dans ces mêmes murs.

Au bout de longues réunions, de réflexions solitaires, en n'épargnant ni les cris ni les larmes, nous avons édicté un

ensemble cohérent de règles minimales mais nécessaires, nous permettant d'intégrer des personnes externes à l'EPFL:

Un compte invité est équivalent du point de vue de **my.epfl** à un compte de l'école sauf que:

1: **Il n'a, par défaut, pas de quota qui lui est propre.**

Nous évitons ainsi de distribuer aveuglément les ressources de l'école. N'oubliez pas que n'importe qui peut se créer un compte guest!

2: **Il ne peut pas accéder aux répertoires *dropbox* de *my.epfl*.**

Ainsi nous évitons les spams, une sorte de *Pas de pub dans cette boîte !*

3: **Il ne peut pas créer de groupes.**

...et par conséquent créer un quota disque par ce biais.

Et il n'y a pas d'autres règles. Un *guest* peut être ajouté dans un groupe par une personne de l'école (onglet *Groupes* de l'interface **my.epfl**). Ceci lui permet d'utiliser les ressources attribuées à ce groupe au même titre que les autres membres. Il peut en devenir l'administrateur au besoin et ainsi ajouter lui-même d'autres personnes.

Ainsi, nous pensons avoir résolu les principaux cas d'utilisation présents sur le site de l'EPFL: professeurs externes, étudiants en échange (ne l'oublions pas, l'AAI avec Shibboleth permet certes l'authentification, mais les problèmes liés aux droits d'accès sur des documents sont encore loin d'être résolus), laboratoires distants, les *abstracts* des conférenciers, les dépôts et consultation des candidatures, etc.

Actuellement, nous réfléchissons sur un ensemble de règles équivalentes pour la partie agenda du projet **my.epfl**. Et vous, qu'en pensez vous? ■

FLASH INFORMATIQUE

Les articles ne reflètent que l'opinion de leurs auteurs. Toute reproduction, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et des auteurs. Abonnement à la version électronique du fi en envoyant un courrier à: fi-subscribe@listes.epfl.ch

Rédacteur en chef: Jacqueline Dousson, fi@epfl.ch

Mise en page & graphisme: Appoline Raposo de Barbosa

Comité de rédaction: Omar Abou Khaled, Aristide Boisseau, Jean-Daniel Bonjour, Patrice Fumasoli, Jean-Damien Humair, Laurent Kling, Pierre Kuonen, Daniel Rappo, Vittoria Rezzonico, François Roulet, Christophe Salzmänn, Predrag Viceic & Jacques Virchaux

Impression: Atelier de Reprographie EPFL

Tirage: 4000 exemplaires

Adresse Web: dit.epfl.ch/fi-spip/

Adresse: Domaine IT EPFL

CP 121, CH-1015 Lausanne 15

Téléphone: +4121 69 32246 & 32247